

## CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE LA VILLE DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de la Ville de Québec, tenue le mercredi 23 décembre 2009, à 9 h 45, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents:

M. Simon Brouard, conseiller  
M. Richard Côté, conseiller  
Mme Geneviève Hamelin, conseillère, présidente  
M. Sylvain Légaré, conseiller  
Mme Julie Lemieux, conseillère  
Mme Marie-Josée Savard, conseillère

Sont également présents:

M. Gilles Noël, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents:

M. Marcel Corriveau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président  
M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec  
M. Émile Loranger, maire de la Ville de L'Ancienne-Lorette

À 9 h 45, madame la présidente constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

L'avis de convocation ainsi que les certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

**CA-2009-0498**

### **Adoption de l'ordre du jour**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Julie Lemieux,

appuyée par monsieur le conseiller Simon Brouard,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de la Ville de Québec tenue le 23 décembre 2009, tel qu'il a été rédigé.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2009-0499

**Adoption du budget de fonctionnement 2010 d'ExpoCité - EX2009-024 (Ra-1511)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Simon Brouard,

appuyée par monsieur le conseiller Richard Côté,

il est résolu d'approuver le budget de fonctionnement d'ExpoCité pour l'exercice financier 2010, joint en annexe au sommaire décisionnel.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2009-0500

**Adoption du budget du Réseau de transport de la Capitale pour l'exercice financier 2010 - FN2009-079 (Ra-1511)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Simon Brouard,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adopter le budget du Réseau de transport de la Capitale pour l'exercice financier 2010, dont copie est jointe en annexe au sommaire décisionnel.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le greffier mentionne l'objet de chaque règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, son mode de financement et son mode de paiement et de remboursement.

CA-2009-0501

***Règlement de l'agglomération sur des travaux d'agrandissement du Centre de foires d'ExpoCité et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 525 - AJ2009-152 (Ra-1511)***

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Richard Côté,

appuyée par monsieur le conseiller Sylvain Légaré,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'agrandissement du Centre de foires d'ExpoCité et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 525*.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2009-0502

***Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le partage des dépenses mixtes relativement à une nouvelle dépense d'immobilisation de nature mixte, R.A.V.Q. 518 - FN2009-074 (Ra-1510)***

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Richard Côté,

appuyée par monsieur le conseiller Simon Brouard,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le partage des dépenses mixtes relativement à une nouvelle dépense d'immobilisation de nature mixte, R.A.V.Q. 518.*

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Période de questions des citoyens**

---

Une période de questions est tenue à l'intention des citoyennes et citoyens.

**Période d'interventions des membres du conseil**

---

Une période de d'interventions est tenue à l'intention des membres du conseil.

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,  
appuyée par monsieur le conseiller Simon Brouard,  
il est résolu que ladite séance soit levée à 9 h 49.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

Geneviève Hamelin  
Présidente

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/mcr